



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ALCOOL ISOBUTYLIQUE

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ALCOOL ISOBUTYLIQUE
Numéro du produit	464
Synonymes; marques commerciales	ALCOOL ISOBUTYLIQUE, IBA, ISOBUTANOL, ISO-BUTANOL
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro index UE	603-108-00-1
Numéro CE	201-148-0

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Chimique Intermédiaire pour l'industrie chimique Solvant.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.  
Riverside Business Park Building G  
Bd International 55  
Internationalelaan 55  
1070 Brussels  
Belgium  
+32 (0)2 525 05 11  
+32 (0)2 520 17 51  
SDS.EMEA@univarsolutions.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)  
Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.  
Sds No. 464

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226  
Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335, H336  
Dangers pour l'environnement Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## ALCOOL ISOBUTYLIQUE

Numéro CE 201-148-0

### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
 P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.  
 P405 Garder sous clef.

### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom du produit ALCOOL ISOBUTYLIQUE

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119484609-23-XXXX

Numéro index UE 603-108-00-1

Numéro CAS 78-83-1

Numéro CE 201-148-0

### Indications sur les composants

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :  
 DL<sub>50</sub> 24600 mg/kg, Orale, Rat  
 Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :  
 DL<sub>50</sub> 3392 mg/kg, Cutanée, Lapin  
 Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :  
 CL<sub>50</sub> 8000 ppm, Gaz. Rat

### Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

## ALCOOL ISOBUTYLIQUE

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
<b>Contact cutané</b>	Irritation cutanée.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Oxydes des substances suivantes: Carbone. Les vapeurs de solvants peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## ALCOOL ISOBUTYLIQUE

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Lire et suivre les recommandations du producteur. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**Classe de stockage** Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 50 ppm 154 mg/m<sup>3</sup>

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 310 mg/m<sup>3</sup>  
Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 55 mg/m<sup>3</sup>

**PNEC**

- eau douce; 0.4
- eau de mer; 0.04 mg/l
- rejet intermittent; 11 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
- Sédiments (eau douce); 1.56 mg/kg
- Sol; 0.0756 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.156 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés** Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. EN 166

## ALCOOL ISOBUTYLIQUE

<b>Protection des mains</b>	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc butyle. l'épaisseur du gant 0.3mm Caoutchouc nitrile. l'épaisseur du gant 0.55mm EN 374
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Défense de manger, de fumer ou de placer des fontaines à eau à proximité de la zone de travail.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	123 mg/m <sup>3</sup>
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): ~ 7
<b>Point de fusion</b>	< -90°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	108°C @ 1013 hPa
<b>Point d'éclair</b>	31°C Coupelle fermée.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.2 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 10.9 %
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	9.5 mbar
<b>Densité de vapeur</b>	2.55
<b>Densité relative</b>	0.801 - 0.817 @ 20°C
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
<b>Coefficient de partage</b>	: 0.79
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	400°C
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.

## ALCOOL ISOBUTYLIQUE

Viscosité	3.9 mPa s @ 20°C
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
<b><u>9.2. Autres informations</u></b>	
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	74.12
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 100 de COV.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité                      Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique            Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses            Eviter la chaleur. Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants puissants.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter            Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles        Oxydants puissants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux            Oxydes des substances suivantes: Carbone.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)            24.600,0

Espèces                          Rat

##### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)            3.392,0

Espèces                          Lapin

## ALCOOL ISOBUTYLIQUE

### Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> gaz ppmV) 8.000,0

Espèces Rat

ETA inhalation (gaz ppm) 8.000,0

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

### Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

**Inhalation** Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

**Ingestion** Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Irritant pour la peau.

**Contact oculaire** Provoque des lésions oculaires graves.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### 12.1. Toxicité

## ALCOOL ISOBUTYLIQUE

**Toxicité** La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LC50, 96 heures: 1430 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 1100 mg/l, Daphnia magna  
NOEC, 21 jours: 20 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 1799 mg/l, Scenedesmus subspicatus

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

**Biodégradation** - 70-80%: 28 jours  
OECD 301D

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage** : 0.79

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

**Tension de surface** ~ 69.7 mN/m @ 20°C

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Déchets classés comme déchets dangereux.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 1212

**N° ONU (IMDG)** 1212

## ALCOOL ISOBUTYLIQUE

N° ONU (ICAO) 1212

N° ONU (ADN) 1212

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) ALCOOL ISOBUTYLIQUE

Nom d'expédition (IMDG) ALCOOL ISOBUTYLIQUE

Nom d'expédition (ICAO) ISOBUTANOL (ISOBUTYL ALCOHOL)

Nom d'expédition (ADN) ALCOOL ISOBUTYLIQUE

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

# ALCOOL ISOBUTYLIQUE

Transport en vrac Indéterminé.  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.  
Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

#### Inventaires

##### UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.  
DSL

##### États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## ALCOOL ISOBUTYLIQUE

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
 LE50: limite d'exposition 50  
 hPa: Hektopaskal  
 LL50: Lethal Chargement cinquante  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
 STP Stations d'épuration  
 COV: Composés organiques volatils

### Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

### Date de révision

30-03-23

### Numéro de version

4.001

### Remplace la date

28-06-18

### Numéro de FDS

464

## ALCOOL ISOBUTYLIQUE

<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Signature</b>	Jitendra Panchal



## Scénario d'exposition Manufacture of substance

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
--	---

#### Salarié

## Manufacture of substance

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	---

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90
---	---

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.
-------------------------------	--

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié
-----------------------------	-------------------------

## Manufacture of substance

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 77.19 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.249

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 61.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1992

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.63 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0149

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996

Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Use as an intermediate

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an intermediate
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
--	--------------------------------------

#### Salarié

## Use as an intermediate

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Temperature** activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** ECETOC TRA v2.0 Salarié

## Use as an intermediate

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 77.19 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.249

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 61.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1992

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.63 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0149

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498

Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

#### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Formulation & (re)packing of substances and mixtures

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (re)packing of substances and mixtures
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
--	----------------------------------

#### Salarié

## Formulation & (re)packing of substances and mixtures

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	---

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90
---	---

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.
-------------------------------	--

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié
-----------------------------	-------------------------

## Formulation & (re)packing of substances and mixtures

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 77.19 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.249

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 61.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1992

PROC5 Mélange dans des processus par lots  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0497

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.63 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0149

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996

Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

#### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Distribution of substance (Industrial)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution of substance (Industrial)
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange ERC1 Fabrication de la substance
--	--

#### Salarié

## Distribution of substance (Industrial)

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	---

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90
---	---

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.
-------------------------------	--

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié
-----------------------------	-------------------------

## Distribution of substance (Industrial)

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 77.19 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.249

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 61.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1992

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.63 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0149

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996

Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



**Scénario d'exposition**  
**Use in Coatings, Use in Printing inks, Use in Adhesives (industrial)**

**Identité du scénario d'exposition**

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

**1. Titre du scénario d'exposition**

Titre principal	Use in Coatings, Use in Printing inks, Use in Adhesives (industrial)
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<b><u>Salarié</u></b>	

## Use in Coatings, Use in Printing inks, Use in Adhesives (industrial)

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	---

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation. Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m)
---	---

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail.
-------------------------------	---

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

## Use in Coatings, Use in Printing inks, Use in Adhesives (industrial)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Stoffenmanager v4.0
<b>Exposition</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 77.19 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.249</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 61.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1992</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0497</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.63 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0149</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996</p> <p>Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>  
<https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx>



## Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents (Industrial)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents (Industrial)
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<b><u>Salarié</u></b>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

## Use in Cleaning Agents (Industrial)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation. Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m)

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail.

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** ECETOC TRA v2.0 Salarié PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Stoffenmanager v4.0

## Use in Cleaning Agents (Industrial)

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 77.19 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.249

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 61.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1992

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.63 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0149

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498

Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>  
<https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx>



## Scénario d'exposition Use in Lubricants (Industrial)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Lubricants (Industrial)
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

### **Salarié**

## Use in Lubricants (Industrial)

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	---

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation. Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m)
---	---

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail.
-------------------------------	---

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

## Use in Lubricants (Industrial)

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Stoffenmanager v4.0
<b>Exposition</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 77.19 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.249</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 61.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1992</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.63 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0149</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 154.38 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.498</p> <p>Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>  
<https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx>



## Scénario d'exposition Use in Metal working fluids / rolling oils (Industrial)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Metal working fluids / rolling oils (Industrial)
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

## Use in Metal working fluids / rolling oils (Industrial)

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	---

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation. Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m)
---	---

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail.
-------------------------------	---

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

## Use in Metal working fluids / rolling oils (Industrial)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Stoffenmanager v4.0
<b>Exposition</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 77.19 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.249</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 4.63 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0149</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.44 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0498</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 154.38 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.498</p> <p>Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>  
<https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx>



## Scénario d'exposition Distribution of substance (Professional)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution of substance (Professional)
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange ERC1 Fabrication de la substance
--	--

#### Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
-------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

## Distribution of substance (Professional)

### Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

## Distribution of substance (Professional)

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 61.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1992

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 77.19 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.249

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 154.38 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.498

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 92.63 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.2988

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996

Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents (Professional)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents (Professional)
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
--	--

#### Salarié

## Use in Cleaning Agents (Professional)

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	---

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	<p>Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.</p>
-------------------------------	---

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié
-----------------------------	-------------------------

## Use in Cleaning Agents (Professional)

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 61.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1992

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 77.19 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.249

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 154.38 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.498

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 92.63 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.2988

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976

Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

#### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Use in Lubricants (Professional)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Lubricants (Professional)
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

#### Salarié

## Use in Lubricants (Professional)

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée</p> <p>PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	---

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90
---	---

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.
-------------------------------	--

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

## Use in Lubricants (Professional)

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié
<b>Exposition</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 61.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1992</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 77.19 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.249</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 154.38 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.498</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 92.63 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.2988</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 154.38 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.498</p> <p>Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Use in Metal working fluids / rolling oils (Professional)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Metal working fluids / rolling oils (Professional)
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<b><u>Salarié</u></b>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

## Use in Metal working fluids / rolling oils (Professional)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

## Use in Metal working fluids / rolling oils (Professional)

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 61.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1992

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 77.19 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.249

PROC5 Mélange dans des processus par lots  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 92.63 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.2988

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 154.38 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.498

Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Use in laboratories (Professional)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories (Professional)
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<b><u>Salarié</u></b>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### **Propriétés du produit**

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### **Fréquence et durée d'utilisation**

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### **autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur**

## Use in laboratories (Professional)

**Temperature** activités à température ambiante (sauf indication contraire).

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** ECETOC TRA v2.0 Salarié

**Exposition** PROC10 Application au rouleau ou au pinceau  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976  
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0997

Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Use in Agrochemicals (Professional)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Agrochemicals (Professional)
Catégories de produit chimique [PC]:	PC27 Produits phytopharmaceutiques
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
<b><u>Salarié</u></b>	
Catégories de processus	PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### **Propriétés du produit**

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

## Use in Agrochemicals (Professional)

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Temperature** activités à température ambiante (sauf indication contraire).

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** ECETOC TRA v2.0 Salarié

**Exposition** PROC5 Mélange dans des processus par lots  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976  
Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents (Consumer)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents (Consumer)
Catégories de produit chimique [PC]:	PC4 Produits antigel et de dégivrage PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9c Peintures au doigt PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

## Use in Cleaning Agents (Consumer)

### Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. Sauf indications contraires. PC4\_3 Dégivreur de serrures PC35 Produit de lavage et de nettoyage Nettoyants liquides Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC35 Produit de lavage et de nettoyage Produits nettoyants en spray Comprend des concentrations jusqu'à 20 %. PC9c Peintures au doigt Comprend des concentrations jusqu'à 15 %. PC4\_2 Versement dans des radiateurs PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux Comprend des concentrations jusqu'à 10 %.

### quantités utilisées

PC4\_1 Lavages des vitres de voitures  
 PC4\_3 Dégivreur de serrures  
 PC9c Peintures au doigt  
 PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux  
 PC35 Produit de lavage et de nettoyage  
 Liquides nettoyants  
 PC4\_2 Versement dans des radiateurs  
 PC9a\_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)  
 PC9a\_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide  
 PC35 Produit de lavage et de nettoyage  
 Nettoyants liquides  
 Quantité par application: 2000 g  
 PC9a\_1 Peinture murale aqueuse au latex  
 Quantité par application: 3750 g

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition jusqu'à 30minutes  
 Sauf indications contraires.  
 PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux  
 Couvre une exposition jusqu'à 60minutes  
 PC9a\_1 Peinture murale aqueuse au latex  
 PC9a\_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide  
 Couvre une exposition jusqu'à 150minutes  
 PC4\_1 Lavages des vitres de voitures  
 PC9a\_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)  
 PC35 Produit de lavage et de nettoyage  
 Nettoyants liquides  
 Couvre une exposition jusqu'à 240minutes

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Temperature</b>	Activités à température ambiante.
<b>Taille de l'espace:</b>	Assumes a maximum room volume of 20 m <sup>3</sup> . Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage Assumes a maximum room volume of 34 m <sup>3</sup> . PC35 Produit de lavage et de nettoyage Nettoyants liquides Assumes a maximum room volume of 58 m <sup>3</sup> .
<b>Taux de ventilation</b>	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage comprend l'application dans un garage particulier (34m <sup>3</sup> ) par une aération typique.

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

**Information du consommateur** Eviter le contact direct des yeux avec le produit, ne pas se frotter les yeux avec des mains sales.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

## Use in Cleaning Agents (Consumer)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ESIG GES consumer tool
<b>Exposition</b>	PC4_1 Lavages des vitres de voitures Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.15 mg/m <sup>3</sup> , DNEL 55 mg/m <sup>3</sup> , RCR 0.003 PC4_3 Dégivreur de serrures Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 49.05 mg/m <sup>3</sup> , DNEL 55 mg/m <sup>3</sup> , RCR 0.89 PC9c Peintures au doigt Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 20.25 mg/kg p.c. /jour, DNEL 25 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.81 PC35 Produit de lavage et de nettoyage Liquides nettoyants Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 32.40 mg/m <sup>3</sup> , DNEL 55 mg/m <sup>3</sup> , RCR 0.59 PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 45.12 mg/m <sup>3</sup> , DNEL 55 mg/m <sup>3</sup> , RCR 0.82  Consommateur - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ConsExpo v4.1
-----------------------------	---------------

## Use in Cleaning Agents (Consumer)

### Exposition

PC4\_2 Versement dans des radiateurs

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.002 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.00003

PC9a\_1 Peinture murale aqueuse au latex

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.60 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.77

PC9a\_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 43.20 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.79

PC9a\_3 Bouteille de spray aérosol

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1.30 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.02

PC9a\_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 48.40 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.88

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

Nettoyants liquides

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.40 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.77

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

Produits nettoyants en spray

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 6.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.12

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 45.12 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.82

Consommateur - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 2)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir  
<http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp>



## Scénario d'exposition Use in Lubricants (Consumer)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Lubricants (Consumer)
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC4 Produits antigel et de dégivrage PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

## Use in Lubricants (Consumer)

### Informations sur la concentration

PC31\_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC31\_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures) PC1\_1 Colles pour loisirs PC1\_3 Colle en spray PC35 Produit de lavage et de nettoyage Produits nettoyants en spray Comprend des concentrations jusqu'à 30 %. PC1\_4 Produits d'étanchéité PC35 Produit de lavage et de nettoyage Nettoyants liquides Comprend des concentrations jusqu'à 15 %. PC1\_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) PC35 Produit de lavage et de nettoyage Liquides nettoyants Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

### quantités utilisées

PC1\_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)  
Quantité par application: 10000 g  
PC1\_4 Produits d'étanchéité  
PC31\_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)  
PC35 Produit de lavage et de nettoyage  
Nettoyants liquides  
Liquides nettoyants  
Quantité par application: 1000 g  
PC1\_1 Colles pour loisirs  
PC31\_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)  
PC35 Produit de lavage et de nettoyage  
Produits nettoyants en spray  
Quantité par application: 100 g

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition jusqu'à 240minutes  
Sauf indications contraires.  
PC1\_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)  
Couvre une exposition jusqu'à 360minutes  
PC35 Produit de lavage et de nettoyage  
Produits nettoyants en spray  
Couvre une exposition jusqu'à 25minutes  
PC35 Produit de lavage et de nettoyage  
Liquides nettoyants  
Couvre une exposition jusqu'à 30minutes

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Temperature</b>	Activités à température ambiante.
<b>Taille de l'espace:</b>	Assumes a maximum room volume of 20 m <sup>3</sup> . Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage Assumes a maximum room volume of 34 m <sup>3</sup> . PC35 Produit de lavage et de nettoyage Nettoyants liquides Assumes a maximum room volume of 58 m <sup>3</sup> .
<b>Taux de ventilation</b>	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage comprend l'application dans un garage particulier (34m <sup>3</sup> ) par une aération typique.

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

<b>Information du consommateur</b>	Eviter le contact direct des yeux avec le produit, ne pas se frotter les yeux avec des mains sales.
------------------------------------	---

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

## Use in Lubricants (Consumer)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ESIG GES consumer tool
<b>Exposition</b>	<p>PC1_1 Colles pour loisirs            Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 51.15 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.93</p> <p>PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)            Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.60 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.77</p> <p>PC35 Produit de lavage et de nettoyage            Liquides nettoyants            Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 32.40 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.59</p> <p>Consommateur - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ConsExpo v4.1
<b>Exposition</b>	<p>PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)            Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 48.80 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.89</p> <p>PC1_3 Colle en spray            Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.09 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.002            Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 1.23 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 25 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.05</p> <p>PC1_4 Produits d'étanchéité            Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 48.70 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.89</p> <p>PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)            Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 52.10 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.95</p> <p>PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)            Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.38 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.01            Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 0.51 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 25 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.02</p> <p>PC35 Produit de lavage et de nettoyage            Nettoyants liquides            Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.40 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.77</p> <p>PC35 Produit de lavage et de nettoyage            Produits nettoyants en spray            Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 6.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.12</p>

## Use in Lubricants (Consumer)

Consommateur - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 2)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir  
<http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp>



## Scénario d'exposition Use in Agrochemicals (Consumer)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Agrochemicals (Consumer)
Catégories de produit chimique [PC]:	PC27 Produits phytopharmaceutiques
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

#### quantités utilisées

Quantité par application: 0.3 g

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

## Use in Agrochemicals (Consumer)

**Temperature** Activités à température ambiante.

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle**

**Information du consommateur** Eviter le contact direct des yeux avec le produit, ne pas se frotter les yeux avec des mains sales.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** ESIG GES consumer tool

**Exposition** Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 15 mg/kg p.c. /jour, DNEL 25 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.6

Consommateur - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Use in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives (Professional)

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isobutanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484609-23-XXXX
Numéro CAS	78-83-1
Numéro CE	201-148-0
Numéro index UE	603-108-00-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

**Titre principal** Use in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives (Professional)

**Secteur principal** SU22 Utilisations professionnelles

#### Environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]**

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)  
ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)  
ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)  
ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

#### Salarié

## Use in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives (Professional)

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Température</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	---

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	<p>Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service. nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail.</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.</p>
-------------------------------	--

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

## Use in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives (Professional)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	<p>Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Modèle- Stoffenmanager utilisé.</p>
<b>Exposition</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 61.75 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1992</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 77.19 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.249</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 154.38 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.498</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 92.63 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.2988</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 30.88 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0996</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 185.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 310 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5976</p>

## Use in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives (Professional)

Salarié - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition

### Use in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives (Consumer)

#### Identité du scénario d'exposition

<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119484609-23-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	78-83-1
<b>Numéro CE</b>	201-148-0
<b>Numéro index UE</b>	603-108-00-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

**Titre principal** Use in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives (Consumer)

**Catégories de produit chimique [PC]:**  
 PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité  
 PC4 Produits antigel et de dégivrage  
 PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants  
 PC9c Peintures au doigt  
 PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques  
 PC18 Encres et toners  
 PC23 Produits pour le traitement du cuir  
 PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage  
 PC31 Produits lustrant et mélanges de cires

**Secteur principal** SU21 Utilisations par des consommateurs

#### Environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]**  
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)  
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)  
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)  
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** Liquide

**Pression de la vapeur** Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

## Use in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives (Consumer)

### Informations sur la concentration

PC4\_3 Dégivreur de serrures PC31 Produits lustrant et mélanges de cires Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

PC1\_1 Colles pour loisirs PC1\_3 Colle en spray Comprend des concentrations jusqu'à 30 %.

PC9a\_3 Bouteille de spray aérosol Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

PC9c Peintures au doigt Comprend des concentrations jusqu'à 15 %.

PC1\_4 Produits d'étanchéité Comprend des concentrations jusqu'à 12 %.

PC4\_2 Versement dans des radiateurs Comprend des concentrations jusqu'à 10 %.

PC9a\_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC18 Encres et toners Comprend des concentrations jusqu'à 4 %.

PC1\_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) Comprend des concentrations jusqu'à 2 %.

PC9a\_1 Peinture murale aqueuse au latex Comprend des concentrations jusqu'à 1.5 %.

PC4\_1 Lavages des vitres de voitures Comprend des concentrations jusqu'à 1 %.

### quantités utilisées

PC1\_1 Colles pour loisirs  
Quantité par application:

PC1\_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)  
Quantité par application:

PC1\_4 Produits d'étanchéité  
Quantité par application:

PC4\_1 Lavages des vitres de voitures  
Quantité par application:

PC4\_2 Versement dans des radiateurs  
Quantité par application:

PC4\_3 Dégivreur de serrures  
Quantité par application:

PC9a\_1 Peinture murale aqueuse au latex  
Quantité par application:

PC9a\_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide  
Quantité par application:

PC9a\_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)  
Quantité par application:

PC9c Peintures au doigt  
Quantité par application:

PC18 Encres et toners  
Quantité par application:

PC31\_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)  
Quantité par application:

PC31\_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)  
Quantité par application:

### Fréquence et durée d'utilisation

## Use in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives (Consumer)

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures  
 Sauf indications contraires.  
 PC1\_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)  
 Couvre une exposition jusqu'à 6heures  
 PC9a\_1 Peinture murale aqueuse au latex  
 PC9a\_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide  
 PC18 Encres et toners  
 Couvre une exposition jusqu'à 150minutes  
 PC4\_3 Dégivreur de serrures  
 Couvre une exposition jusqu'à 15minutes  
 PC4\_2 Versement dans des radiateurs  
 Couvre une exposition jusqu'à 10minutes  
 PC9a\_3 Bouteille de spray aérosol  
 Couvre une exposition jusqu'à 20minutes

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Temperature</b>	Activités à température ambiante.
<b>Taille de l'espace:</b>	Assumes a maximum room volume of 20 m <sup>3</sup> . Sauf indications contraires.
<b>Taux de ventilation</b>	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage comprend l'application dans un garage particulier (34m <sup>3</sup> ) par une aération typique.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ESIG GES consumer tool
<b>Exposition</b>	<p>PC1_1 Colles pour loisirs          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 51.15 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.93</p> <p>PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.60 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.77</p> <p>PC4_1 Lavages des vitres de voitures          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.15 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.003</p> <p>PC4_3 Dégivreur de serrures          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 49.05 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.89</p> <p>PC9c Peintures au doigt          Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 20.25 mg/kg p.c. /jour, DNEL 25 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.81</p> <p>PC18 Encres et toners          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 44.42 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.81</p> <p>Consommateur - dermique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.</p>

## Use in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives (Consumer)

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir  
<http://www.esig.org/en/regulatory-information/reach/ges-library/consumer-gess>

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ConsExpo v4.1
<b>Exposition</b>	<p>PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 48.8 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.89</p> <p>PC1_3 Colle en spray          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.09 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.002          Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 1.23 mg/kg p.c. /jour, DNEL 25 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.05</p> <p>PC1_4 Produits d'étanchéité          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 48.70 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.89</p> <p>PC4_2 Versement dans des radiateurs          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.002 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.00003</p> <p>PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.60 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.77</p> <p>PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 43.20 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.79</p> <p>PC9a_3 Bouteille de spray aérosol          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1.30 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.02          Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 0.65 mg/kg p.c. /jour, DNEL 25 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03</p> <p>PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 48.40 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.88</p> <p>PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 52.10 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.95</p> <p>PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)          Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.38 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 55 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.01          Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 0.51 mg/kg p.c. /jour, DNEL 25 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.02</p> <p>Consommateur - dermique Une évaluation quantitative des dangers pour la santé humaine n'est pas requise.</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 2)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir  
<http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp>